



ALLOCATIONS PFMP

	Liste des pieces à fournir avec l'autorisation du representant legal
Mon enfa	nt est MAJEUR
0	Pièce d'identité du lycéen
0	RIB du compte bancaire du lycéen
	nt est <u>MINEUR</u> et je veux que l'allocation soit versée sur <u>SON</u> compte bancaire à privilégier)
0	Pièce d'identité du lycéen
0	RIB du compte bancaire du lycéen
0	Document justifiant de la qualité du représentant légal (livret de famille + pièce identité)
0	Autorisation du représentant légal
Mon enfa	nt est MINEUR et je veux que l'allocation soit versée sur MON compte bancaire
0	Pièce d'identité du lycéen
0	RIB du compte bancaire du représentant légal
0	Pièce d'identité du représentant légal
0	Document justifiant de la qualité du représentant légal (livret de famille + pièce

O Autorisation du représentant légal

identité)

Je vous prie de bien vouloir déposer ces documents au bureau de l'assistante du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (bureau 152).

Mme DESCHAMPS G.

AT-DDFPT

Lycée JULES SIEGFRIED 1 rue Dumé d'Aplemont 76054 LE HAVRE CEDEX Tél. 02 35 41 31 32 Fax 02 35 43 07 21

Mél. geraldine.deschamps@ac-normandie.fr



| Lycée JULES SIEGFRIED

Liberté Égalité Fraternité





Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussig	gné (e) (No	om, pré	énom):								
Représen (Nom, pr	ntant léga rénoms)	l de l'élé	ève mi	neur:							
Né(e) le_				à							
Inscrit au	lycée (no	om)			(ville)						
En classe	de (nivea	u, diplá	ôme, sp	oécialité)							
				énéficier de l'a mation en milie			céens	professionne	els dans	le ca	dre de la
l'allocatio	on aux lyc	éens d	e la vo	3-765 du 11 aoú ie professionnel Illocation soit ve	le engagés da						
□ Le compte bancaire de l'élève								_en tant qu	e bénéf	iciaire	direct de
ľ	ʻaide (join	dre RIB	3)								
	□ Mon coı	mpte b	ancaire	e en tant que re	présentant lég	gal(joindre RII	В)				
				ompagnée d'une ret de famille,	-	ièce prouvant	le lier	n entre le repi	ésenta:	nt légal	et l'élève
En confo	rmité ave	c ce ch	oix, je	:							
- (Certifie	que	les	coordonnées	bancaires	transmises	à	l'établissem	ent	dont	dépend
					sont e	xactes;					

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant

légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal